

Avis de constitution

SOCIETE « APPARTEMENT ECOLOGIQUE » en abrégé « ECO-AP »

Siège Abidjan, cocody riviera palmeraie Rue 1161,
Lot 1854, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « APPARTEMENT ECOLOGIQUE » en abrégé « ECO-AP »

Objet : Production de matériaux écologiques, Etude technique, Construction, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, cocody riviera palmeraie Rue 1161,
Lot 1854, Ilot 104

Dirigeant(s) M ABOUA AKA VINCENT RAOUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05983 du 12/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73121/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

